

BRUXELLES PATRIMOINES

N°014

AVRIL 2015

DOSSIER LA FORÊT DE SOIGNES

VARIA

Le Jardin zoologique de Bruxelles

Les parcs de Laeken dans
leur contexte

Le Prix du Paysage
du Conseil de l'Europe



UNE PUBLICATION DE BRUXELLES DÉVELOPPEMENT URBAIN

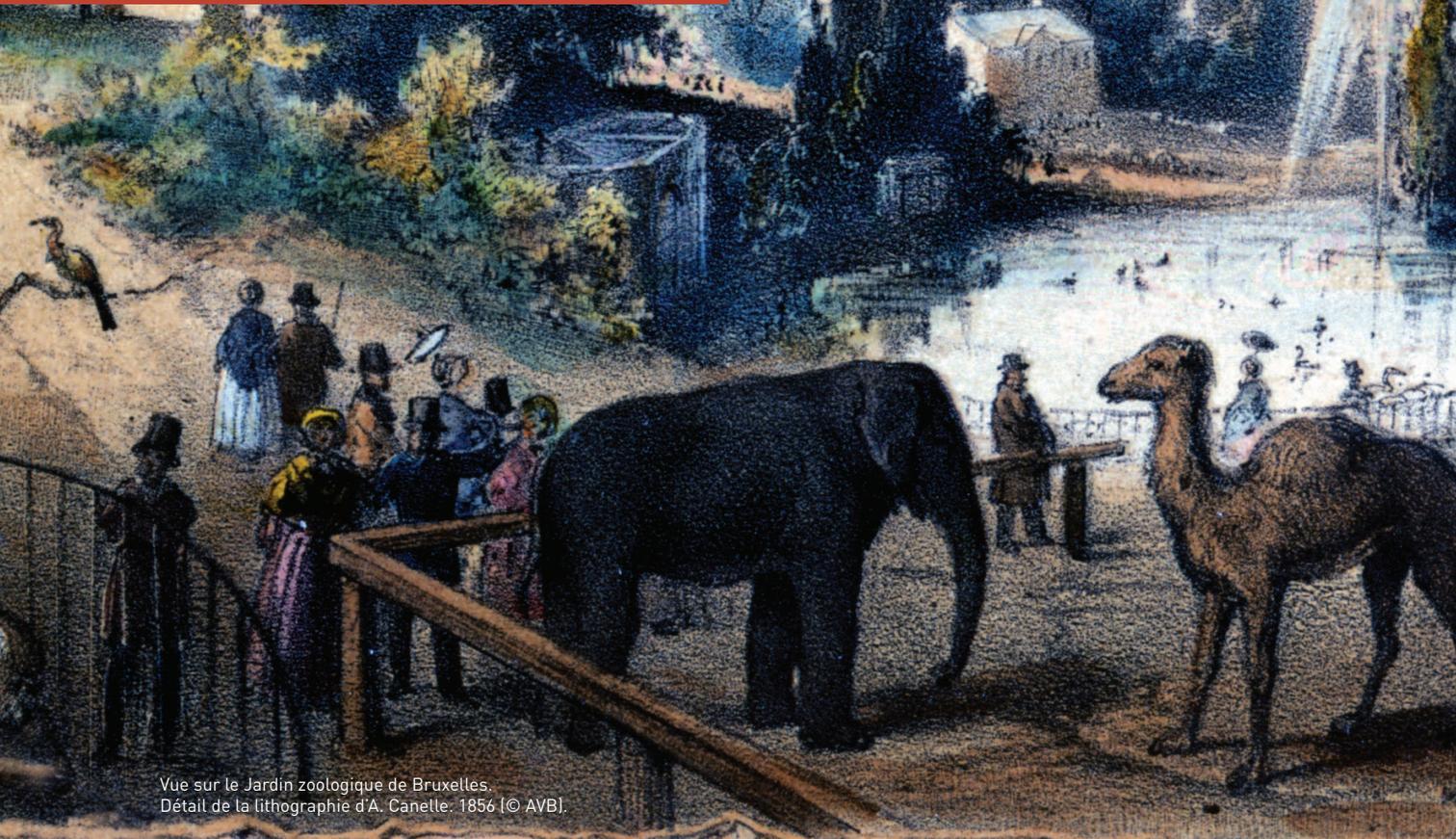
BRUXELLES.

VARIA

**LE JARDIN
ZOOLOGIQUE DE
BRUXELLES
(1851-1878)**

LIEU DE RENCONTRE
SOCIAL POUR LA
BOURGEOISIE DANS
UN CADRE EXOTIQUE

WIM LAMBRECHTS
HISTORIEN ET EXPERT
EN DÉVELOPPEMENT DURABLE
KU LEUVEN, CAMPUS BRUXELLES



Vue sur le Jardin zoologique de Bruxelles.
Détail de la lithographie d'A. Canelle. 1856 (© AVB).

J. GÉRUZET,

ÉDITEUR.

AU CŒUR DE L'ACTUEL QUARTIER EUROPÉEN, LE POUMON VERT QUE CONSTITUE LE PARC LÉOPOLD TROUVE SON ORIGINE DANS L'ÉPHÉMÈRE JARDIN ZOOLOGIQUE DE BRUXELLES DONT LE DOUBLE OBJECTIF SCIENTIFIQUE ET RÉCRÉATIF A ÉTÉ REPRIS PAR LES AFFECTATIONS ACTUELLES DU LIEU. Dans cet article, l'auteur replace le jardin zoologique dans le contexte européen et bruxellois du XIX^e siècle, jette un éclairage sur sa naissance et son déclin et se penche sur ses pensionnaires, sur son architecture ainsi que sur l'aménagement de ses jardins.

À l'exemple du zoo d'Anvers, Bruxelles eut jadis son jardin zoologique. Créé en 1851, l'ambition de ses fondateurs était de concevoir un lieu de détente pour la bourgeoisie et de susciter un intérêt scientifique pour le monde animal et végétal. Quoique populaire à l'origine en tant que lieu de promenade, le zoo, en raison de constants problèmes de gestion, fit faillite en 1878.

LES JARDINS ZOOLOGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE HISTORIQUE

De tout temps, l'homme a été fasciné par les animaux sauvages et, en particulier, par leur capture et leur détention. Les Égyptiens gardaient déjà des animaux en captivité à proximité de leurs temples dès le cinquième et le quatrième millénaire avant notre ère. Le plus ancien jardin zoologique connu a été érigé à Thèbes. Les empereurs chinois ont entretenu, eux aussi, de tels parcs à partir du XIV^e siècle av. J.-C. mais c'est surtout à Rome que la place des animaux sauvages prit tout son sens. Ils étaient utilisés pour des parades et des combats et témoignaient de la

puissance des empereurs romains. Si la coutume disparut au Moyen Âge, de nouvelles ménageries, plus petites, allaient toutefois voir le jour dans les cours royales. Cet usage fut perpétué, voire élargi, aux XVI^e et XVII^e siècles.

Les animaux « sanguinaires », difficiles à obtenir, étaient les plus appréciés : ours, loups, lions et tigres. On gardait également en captivité des animaux réservés à la chasse, essentiellement des cervidés. Particulièrement populaire en Italie durant la Renaissance, cette pratique se propagea dans toute l'Europe au sein des différentes maisons royales. La présence d'une telle collection d'animaux attestait du prestige et de la puissance de son propriétaire. Aussi n'était-il pas rare de voir les souverains s'offrir en cadeau des animaux exotiques, qu'ils exhibaient à l'occasion de parades, en signe de leur puissance. Avec la multiplication des découvertes et le développement du commerce aux XV^e et XVI^e siècles, l'Europe connut un important afflux d'animaux exotiques.

L'aristocratie manifesta, elle aussi, un intérêt accru à leur égard. Cherchant

d'une part à égaler la puissance des souverains, elle nourrissait par ailleurs une grande passion pour les « curiosités ». *La chambre de merveilles*, l'idéal de la collection, renfermait tant des *artificialia* (objets créés par la main de l'homme) que des *naturalia* (créatures et objets naturels), mais ces derniers allaient susciter un intérêt de plus en plus grand. Au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, les cabinets devinrent des centres d'étude scientifique. Progressivement, l'intérêt des collectionneurs glissa vers les animaux vivants, en lieu et place de quelques exemplaires empaillés. Cet empressement se manifesta à travers des collections taxonomiques où les animaux étaient enfermés séparément dans des cages de petite taille. La recherche scientifique était alors conduite à trois niveaux : les livres imprimés contenant des illustrations d'animaux, les cabinets avec des exemplaires empaillés et autres *naturalia*, et les collections d'animaux vivants¹.

Le premier jardin zoologique public moderne vit le jour à Paris, en 1794. D'autres villes ou capitales européennes suivirent l'exemple quelques

années plus tard : Londres en 1828, Dublin en 1831, Amsterdam en 1838. Ces lieux étaient publics dans le sens où ils étaient généralement créés à l'initiative d'un groupe de bourgeois nantis, qui avaient rassemblé les capitaux nécessaires à l'aménagement d'un zoo, accessible à leurs membres et, par la suite, également à un public plus large². Le jardin zoologique de Londres est emblématique à cet égard, et le terme « *Zoological garden* » se répandit à travers le continent durant la seconde moitié du XIX^e siècle. Son abréviation, zoo, gagna en popularité au début du XX^e siècle et son usage se généralisa³. Le jardin zoologique d'Amsterdam allait imiter l'exemple de Londres

sur le continent. Quelques notables y fondèrent la société *Natura Artis Magistra*, et le jardin zoologique fut établi à la limite de la ville. Constitué à la base d'un muséum d'histoire naturelle abritant essentiellement des animaux empaillés, il accueillit très rapidement une collection d'animaux vivants⁴.

Le zoo d'Anvers, le premier jardin zoologique belge, fut créé en 1843. Trois autres jardins zoologiques furent toutefois installés dans la jeune nation indépendante : à Bruxelles (fig. 1) et à Gand (tous deux en 1851), ensuite à Liège (1861). Bien qu'ils aient tenté de se différencier les uns par rapport aux autres, tous les jardins

zoologiques avaient *grosso modo* les mêmes visées : la collecte et l'exposition d'animaux et l'instauration d'un lieu de rencontre social pour la bourgeoisie de la ville⁵.

La rapidité avec laquelle des jardins zoologiques virent le jour dans presque toutes les grandes villes ou capitales européennes peut s'expliquer par le contexte politique général de l'époque, marqué par la concurrence et la montée des nationalismes attisant la rivalité entre les états, souvent associées à de fortes ambitions coloniales. Le jardin zoologique constituait aussi pour la ville hôte un élément de prestige, au même titre que les théâtres, les musées

Fig. 1

Vue sur le Jardin zoologique de Bruxelles. Lithographie d'A. Canelle. 1856 (© AVB).



et les universités. L'urbanisation a donc joué un rôle important dans la naissance des jardins zoologiques. Pendant cette période, de nombreuses villes connurent, en effet, une forte croissance due à la révolution industrielle. Ceci explique donc la présence d'un jardin zoologique dans certaines villes de moindre importance, la plupart du temps créé à l'initiative de la riche bourgeoisie locale⁶. La naissance des jardins zoologiques belges s'inscrit entièrement dans ce cadre historique. Anvers, Gand, Bruxelles et Liège étaient en effet les quatre principales villes du pays à l'époque. L'industrialisation connaissait un grand essor sur notre territoire et l'accession du pays à l'in-

dépendance allait de surcroît éveiller un fort sentiment de fierté nationale⁷.

La bourgeoisie a été le principal moteur de l'apparition des jardins zoologiques. Presque tous les zoos européens ont été créés par une société réunissant des bourgeois aisés partageant des idées et des valeurs communes. Certes, il est arrivé que l'un ou l'autre édile politique local ait participé personnellement à la création d'un zoo, mais les autorités municipales ou provinciales n'en ont jamais été les propriétaires, sauf dans le cas du Jardin des Plantes de Paris. De nombreux fondateurs étaient, bien sûr, politiquement actifs ou étaient des hommes d'affaires

prospères, mais l'initiative émanait principalement de particuliers qui en assuraient aussi la gestion. Les membres de la société en question réunissaient le capital nécessaire à la création. La plupart du temps, les premières années, les jardins zoologiques n'étaient accessibles qu'aux membres ou à un public restreint.

Les visées des jardins zoologiques belges étaient comparables à celles du Jardin des Plantes de Paris et des *Zoological Gardens* de Londres. D'une manière générale, l'objectif principal consistait à apporter une contribution aux progrès de la science et à sa popularisation. L'acclimatation et la domestication revêtaient également une certaine importance, parfois dans le but de mettre en place un commerce d'animaux. Cette combinaison est typique de la mentalité bourgeoise. En l'occurrence, l'idée était d'associer l'avancée des connaissances avec les bonnes causes et la productivité. L'influence de la bourgeoisie nantie était par ailleurs manifeste dans la manière dont les jardins zoologiques étaient aménagés. Bien souvent, les collections animalières ne constituaient qu'un aspect du divertissement offert par le zoo. Celui-ci accueillait donc aussi d'autres événements à caractère bourgeois : concerts, dîners, patinage sur glace. Mais l'aspect le plus important était sans doute la « promenade » à travers le jardin. La promenade était à l'époque une forme de récréation populaire, une manière de voir et de se faire voir des autres. Les jardins zoologiques formaient à cet égard le décor idéal, principalement parce qu'ils permettaient de s'échapper un moment de l'agitation de la grande ville⁸. Le Jardin zoologique de Bruxelles devint, lui aussi, un lieu de promenade pour la bourgeoisie et s'inscrit dans un réseau de promenades jalonnant la capitale, comme la Promenade verte, le parc de Bruxelles et le Jardin botanique⁹.

Fig. 2

Le Jardin royal de Zoologie de Bruxelles. Vade-mecum du promeneur. Guide officiel du zoo écrit par Louis Hymans, 1856 (© Bibliothèque de l'IRSN).



..... **NAISSANCE ET DÉCLIN DU JARDIN ZOOLOGIQUE DE BRUXELLES**

Le Jardin zoologique de Bruxelles fut créé à l'initiative d'un groupe de bourgeois aisés. Ils fondèrent la Société royale de Zoologie, d'Horticulture et d'Agrément et s'établirent, en 1851, dans le domaine du chevalier Dubois de Bianco, aujourd'hui connu sous le nom de parc Léopold, dans le quartier européen. Les objectifs du jardin zoologique bruxellois furent formulés comme suit : « La Société a pour objet de créer un vaste établissement qui servira de lieu de réunion et d'agrément, et de se livrer aux opérations déterminées par l'article suivant (...) La Société achète et vend, aux conditions à déterminer par le conseil d'administration, tous les objets qui dépendent de ses collections zoologiques et horticoles. »¹⁰ Pendant les premières années de son existence, le zoo fut dirigé par trois directeurs. Émile Lebœuf fut nommé directeur général, Jean Linden directeur du volet botanique et John Wilhelm de Muller du volet zoologique. Jean Linden devint toutefois directeur scientifique des deux départements après quelques années.

Lieu de promenade populaire durant les premières années, le Jardin zoologique dut toutefois faire face à une série de problèmes. Les soins aux animaux, en particulier, étaient inadéquats, d'où une mortalité très élevée. Trop peu d'attention était accordée aux soins et à l'alimentation des animaux et les cages offraient une protection insuffisante contre les conditions de froid et d'humidité sévissant dans le parc. La fonction scientifique de la partie zoologique laissait, elle aussi, à désirer. Visiteurs et actionnaires se plaindront très rapidement des conditions de vie pitoyables des animaux dans le parc. L'incompétence de la direction fut également pointée du doigt. C'est

surtout sous la conduite du directeur Gustave Hammelrath que le Jardin zoologique laissa une impression de négligence auprès des visiteurs et des actionnaires : « Jetons un coup d'œil sur les animaux, et revenons sur la manière dont ils sont traités! (...) on ne viendra plus au Jardin Zoologique, devenu zoologique de nom seulement, que pour se promener devant les loges vides de leurs habitants. »¹¹ En 1868, Jean Linden, qui s'acquittait avec succès de sa tâche de directeur botanique, transféra sa collection de plantes et les serres dans une organisation séparée, l'Horticulture internationale, qui était certes encore établie physiquement sur le terrain, mais qui s'en distanciant clairement en prenant la forme d'une entité distincte. Vint s'ajouter à cela la perte de popularité du Jardin zoologique en tant que lieu de promenade pour la bourgeoisie. L'aménagement de l'avenue Louise et du bois de la Cambre offrait de nouvelles perspectives de récréation, vidant ainsi le Jardin zoologique de ses visiteurs¹².

Quelques tentatives pour restaurer la popularité du jardin furent entreprises à partir de 1870. On essaya d'embellir le parc en réaménageant certaines de ses parties, notamment par la transformation de la serre¹³. Les tentatives pour rendre au parc sa rentabilité échouèrent néanmoins et sa faillite fut prononcée en 1876. La fermeture du Jardin zoologique bruxellois peut être attribuée à un concours de circonstances : incompétence de la direction de la partie zoologique, problèmes financiers et déclin de l'intérêt de la bourgeoisie. La Ville étudia la possibilité de son éventuelle reconstruction, mais tous les animaux furent finalement vendus en 1879 et 1880. L'espace vert fut converti en parc public à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'indépendance belge et reçut alors son nom actuel de parc Léopold. L'Institut

belge des Sciences naturelles prit ses quartiers dans l'ancien couvent. Ce musée constitua un pôle d'attraction pour d'autres institutions. À partir des années 1890, principalement, le parc et ses alentours virent s'installer plusieurs institutions scientifiques, notamment l'Institut Solvay de Physiologie, l'Institut universitaire d'Hygiène et l'Institut Pasteur¹⁴.

..... **LES ANIMAUX**

Un des grands objectifs du jardin zoologique était de rassembler un maximum d'espèces animales, avec une attention particulière pour leur classification. Il a donc très rapidement pu montrer une grande diversité d'espèces à ses visiteurs. Le guide officiel du zoo de 1856 décrit plus de 50 espèces de mammifères et d'oiseaux, dont des ours, des éléphants, des hyènes, des sangliers, des porcs-épics, des phoques, des loutres, des rats laveurs, des tatous, des coatis, des dromadaires, des buffles, des zébus, des mouflons, des panthères, des chalcas, des lamas, des cerfs, des antilopes, des kangourous, des rapaces, des autruches, des casoars, des perroquets, des perruches, des pélicans, des cygnes, des oies, des canards, des faisans, des grues, des cigognes, etc. Le zoo possédait également une collection d'animaux de basse-cour et de volailles, dont la progéniture et les œufs étaient mis en vente.

Le maintien de la population du zoo nécessitait l'achat fréquent de nouveaux animaux. Vu l'important taux de mortalité, l'opération s'avérait très coûteuse. Un réseau de marchands d'animaux s'était développé dans toute l'Europe, mais le prix demandé pour des animaux exotiques était très élevé. Le zoo se tourna alors rapidement vers l'élevage, comme source de revenus supplémentaires. Les animaux étaient revendus à d'autres zoos, à des marchands d'animaux,

mais aussi à des amateurs. Le zoo de Bruxelles fit même la publicité de sa progéniture dans la revue internationale *Der Zoologische Garten*. Une annonce publiée en 1864, époque où la partie zoologique était placée sous la direction de Nicolas Funck, proposait, outre différentes espèces de faisans et de poules d'élevage, un certain nombre de prédateurs, de ruminants et d'oiseaux exotiques.

L'organisation des jardins zoologiques selon le «principe des timbres-poste» (rassembler et exposer autant d'animaux que possible) au XIX^e siècle s'inscrivait dans le climat scientifique en vigueur à l'époque, qui voulait que l'on s'intéresse principalement à la taxonomie et à la classification des animaux. Les jardins zoologiques étaient donc en quelque sorte des musées d'animaux vivants, qui y étaient réunis et exhibés, sans grande attention pour leurs besoins ni pour les conditions de vie de leurs biotopes naturels. Dans des collections taxonomiques de ce genre, les animaux étaient enfermés dans des cages, souvent trop exigües, inadaptées à leurs besoins. Le zoo de Bruxelles faisait toutefois exception à cette règle, car il s'efforçait d'intégrer le mieux possible les cages et enclos dans l'aménagement du parc. Certains pensaient même que le Jardin zoologique bruxellois était mieux aménagé que le Jardin des Plantes de Paris. Ce fut en effet Bernardin de Saint-Pierre, son directeur au début du XIX^e siècle, qui avait émis l'idée de montrer les animaux dans leur environnement naturel. Le Jardin zoologique bruxellois tenta de mettre ces principes en application, afin de valoriser encore mieux l'atmosphère féerique et romantique du parc¹⁵. Pour rassurer le public, la description donnée dans *La Belgique Illustrée* précisait clairement que les enclos «pour être très-habilement et très-pittoresquement dissimulés, n'en sont pas moins solides.»¹⁶

À l'instar de nombreux autres jardins zoologiques, celui de Bruxelles décida d'aménager un muséum d'histoire naturelle. Cette décision répondait toutefois à une nécessité pratique, car elle permettait en quelque sorte de perpétuer l'utilité des nombreux animaux morts. Il acheta à cet effet en 1860 le couvent des sœurs rédemptoristes tout proche. En 1876, lorsque le Jardin zoologique passa aux mains de la Ville de Bruxelles, l'État racheta l'immeuble du couvent afin d'y établir un musée national. Le Musée royal d'histoire naturelle de Belgique, l'actuel Institut royal des Sciences naturelles de Belgique (IRSNB), fut finalement inauguré en 1891. Ceci marqua le coup d'envoi de l'extension d'une cité scientifique dans le parc Léopold¹⁷. L'IRSNB conserve, aujourd'hui encore, quelques animaux empaillés en provenance du jardin zoologique d'antan.

AMÉNAGEMENT ET ORGANISATION DU PARC

Le zoo de Bruxelles était, au même titre que d'autres jardins zoologiques, un lieu de rencontre social où l'on pouvait se promener et observer les plantes et les animaux¹⁸. L'aménagement et l'organisation du jardin furent confiés à Louis Fuchs et Alphonse Balat. Conformément à la tendance de l'époque, ils adoptèrent le modèle paysager anglais pour l'aménagement, avec des chemins sinueux, des pentes douces et des taillis disséminés à travers le parc.

L'aménagement du parc est également expliqué dans le guide officiel du zoo de 1856. Sa couverture montre une jungle naturelle avec, au centre, un pavillon entouré d'animaux et survolé par quelques pigeons (fig. 2). À gauche, sur le toit, on distingue un vautour aux ailes déployées, à droite un paon; au centre on aperçoit un

singe suspendu, tandis qu'un second est assis sur la gauche. On observe également sur le pavillon un écureuil et un perroquet. Un cerf se cache dans les taillis à gauche, tandis qu'une panthère est couchée au sol, à droite. À l'avant-plan, on peut voir un petit étang avec des canards et un héron. Les seuls éléments non naturels figurant sur l'image sont le pavillon et le perchoir typique sur lequel est posé le perroquet, dont plusieurs exemplaires étaient disposés de part et d'autre de l'allée principale en été. Le titre de l'opuscule en dit long: c'est un *Vade-mecum du promeneur*, destiné à guider les pas du visiteur durant sa balade à travers la jungle¹⁹.

Au fil du XIX^e siècle, les jardins zoologiques ont développé une architecture spécifique à l'hébergement de leurs pensionnaires. Cette architecture était conçue en fonction des animaux, mais elle nous donne néanmoins une idée assez claire de l'attitude de la bourgeoisie à l'égard du monde animal et du monde en général. L'architecture était pour la classe nantie un moyen de s'affirmer et de se distinguer. Il était donc naturel que l'on suive les derniers développements industriels, comme les constructions en acier et en verre associées à une architecture néoclassique. L'exotisme allait par ailleurs faire son apparition à partir du milieu du XIX^e siècle, une tendance que l'on retrouve également et plus largement dans l'architecture récréative, par exemple les théâtres, les cafés et les salles de bal²⁰.

Le guide du zoo montrait également que le jardin zoologique avait pour but de divertir la bourgeoisie. Le «restaurant-café» y était décrit comme «une charmante villa italienne» idéalement située dans le parc: «on y prend même les eaux d'Ems ou de Wiesbaden ou de Spa, ce qui dispense de faire de coûteux voyages».



Fig. 3
Kiosque à musique. Comme dans plusieurs autres jardins zoologiques du XIX^e siècle, le Jardin zoologique de Bruxelles organise chaque semaine des concerts. Lithographie de A. Canelle. 1856 (© AVB).



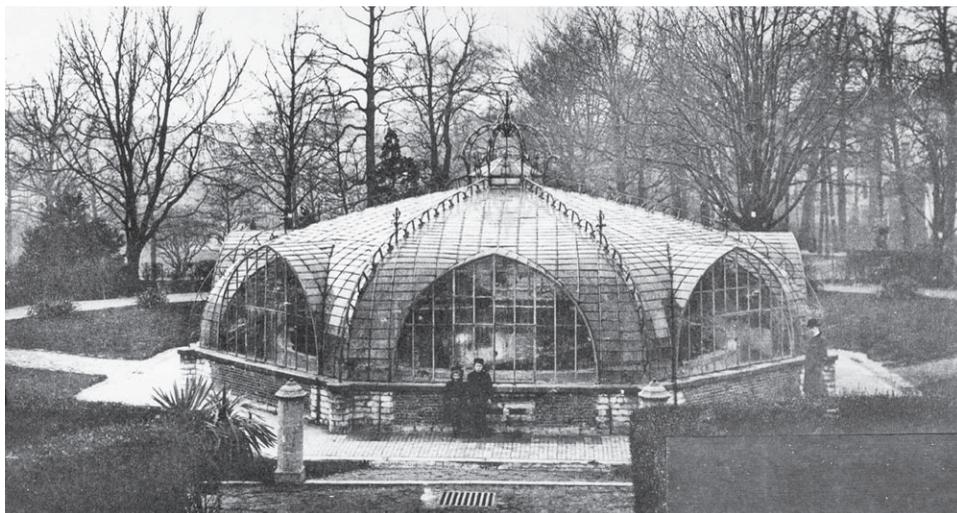
Fig. 4
Les aubettes et le portail d'entrée du Jardin zoologique de Bruxelles, créés par Gedeon Bordiau en 1869 (2009 © SPRB).



Fig. 5
Vue sur les serres du jardin zoologiques, dont la serre Victoria Regia. Lithographie de A. Canelle. 1856 (© AVB).

Fig. 6

La serre Victoria en 1910 après son transfert au Jardin botanique (© AAM).



Son exploitant était « un Allemand, un vrai Kellner sorti d'un hôtel du Rhin », ce qui voulait dire particulièrement « intelligent, actif et poli ». Le kiosque à musique (fig. 3) était, lui aussi, tout entier voué au divertissement de la classe aisée. C'est un élément caractéristique de tous les jardins zoologiques du XIX^e siècle et en même temps un témoignage de la finalité du lieu : susciter un intérêt scientifique pour les animaux, mais aussi offrir des possibilités de détente grâce à la promenade et au kiosque à musique. On y organisait donc chaque semaine des concerts²¹.

De nos jours, seuls quelques-uns des bâtiments et des constructions du zoo ont été conservés. Créé en 1869 par Gédéon Bordiau, le portail d'accès au jardin zoologique (fig. 4), situé le long de la rue Belliard, se compose de deux aubettes typiques séparées par une grille en ferronnerie. Les aubettes ont été construites en pierre naturelle blanche et portent l'inscription gravée « Jardin Royal de Zoologie », une des dernières références explicites à l'histoire du Jardin zoologique de Bruxelles.

Comme le Jardin zoologique avait aussi, parallèlement à la présentation de collections d'animaux, des visées botaniques, on y éleva une série de serres, dont la plus connue était la serre Victoria Regia (fig. 5). Cette serre, de forme octogonale et typique de l'architecture de fer et de verre, fut créée par Alphonse Balat en 1853, dans le but d'y abriter le nénuphar géant. Elle était le fleuron architectural du jardin zoologique et jouissait d'une énorme popularité auprès des visiteurs. Toutefois, quand les affaires du zoo dépérirent, elle fut transformée en parc miniature en 1875, avec des plantes exotiques et des pièces d'eau, dans une ultime tentative de relancer la fréquentation. Après la fermeture du Jardin zoologique, la serre fut transférée au Jardin botanique (fig. 6) et, au XX^e siècle, elle déménagea vers le Jardin botanique national de Meise, où elle peut encore y être admirée de nos jours.

Parallèlement, Jean Linden qui, en sa qualité de directeur, souhaitait habiter à proximité du terrain et de sa collection de plantes, commanda

la construction d'une demeure directoriale dans le parc. Cette habitation fut érigée dans la partie supérieure du parc, où se dressaient également les serres. La maison se trouve aujourd'hui dans l'ombre du Parlement européen. Un buste de Jean Linden fut installé à proximité de l'édifice, à l'endroit où se dressait la serre Victoria Regia.

Certains logements pour animaux du jardin zoologique bruxellois étaient des constructions combinant acier, brique et pierre naturelle. C'était le cas notamment de la fosse aux ours, de l'enclos des loutres et du bâtiment abritant les grands mammifères (éléphant, chameaux, girafes, etc.). Toutes reçurent une apparence rustique ou exotique afin de s'inscrire harmonieusement dans l'aménagement romantique du parc. La cage la plus clairement destinée au divertissement du public était la fosse aux ours (fig. 7). Le projet d'Alphonse Balat rappelait un château médiéval, érigé en brique et doté d'arcs en plein cintre. On était convaincu à l'époque que les fosses constituaient l'habitat le plus adapté à ces animaux. Le

guide du zoo de 1856 décrit l'ours à l'état sauvage comme «un véritable solitaire sombre et hypocondre», qui vit dans un abri qui est «ordinairement un arbre creux, une cavité naturelle dans la terre, une crevasse de rocher». C'est là que l'ours passe ses journées «à dormir ou à se lécher les griffes». On était donc persuadé que la fosse reproduisait le milieu idéal de l'ours, tandis que le tronc d'arbre placé en son milieu servait davantage au divertissement des visiteurs²². Un certain nombre de hiboux, qui contribuaient à l'ambiance par leurs hululements, furent logés non loin de là : «Dans des fentes de rochers, près des ours, vivent des hiboux et des chats-huants qui,

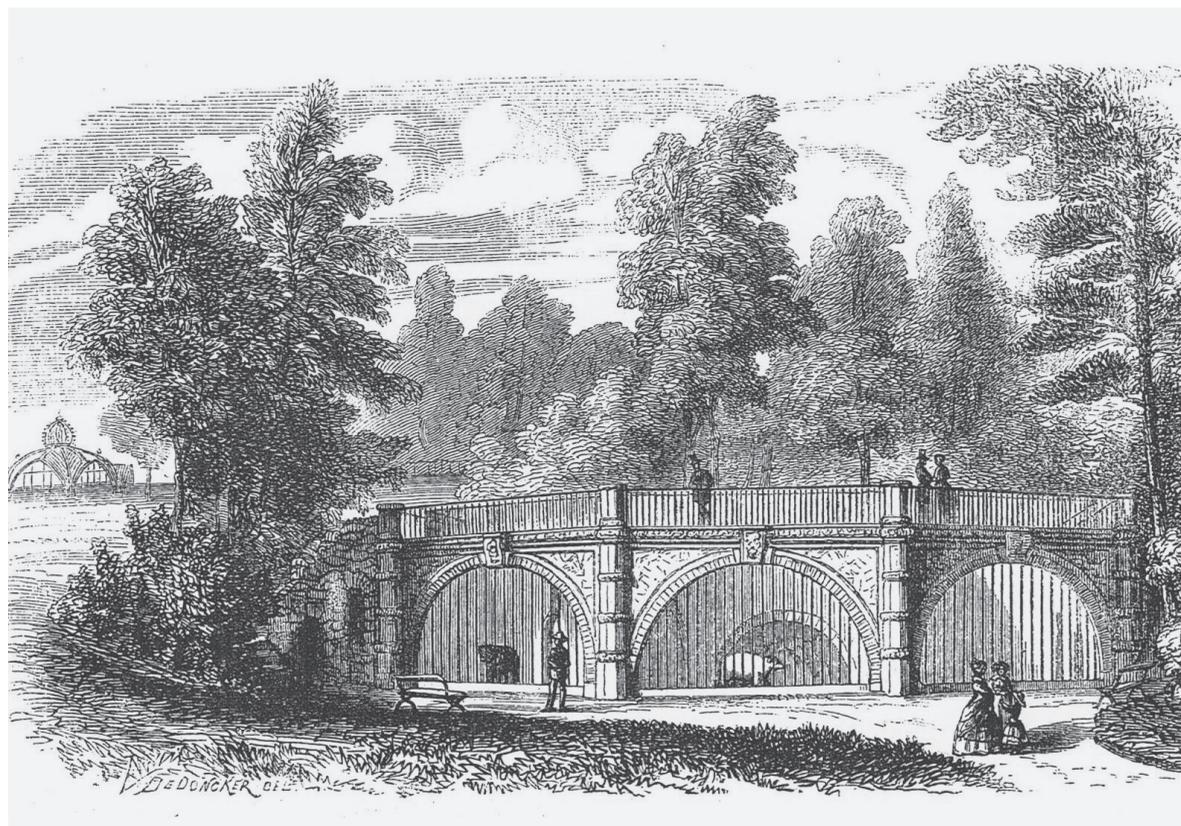
enchaînés à la pierre, nous font parfois frissonner le soir avec leur cri lugubre et leur regard de feu étincelant dans les ténèbres.»²³ C'est un bon exemple de la manière dont le zoo bruxellois essayait de créer des tableaux féeriques ou exotiques dans divers coins du parc.

L'exotisme allait s'installer dans l'architecture des jardins zoologiques dès le milieu du XIX^e siècle. Ce style coïncidait mieux avec le concept consistant à créer une sorte de paradis. Il permettait, en outre, d'offrir aux animaux un logement proche du style de leur pays d'origine. Le plus bel exemple en est sans nul doute le temple égyptien du zoo d'An-

vers, destiné aux animaux africains. L'exotisme prit également ses marques à Bruxelles, par exemple dans le pavillon des antilopes (fig. 8), une construction esthétique parée d'éléments naturels, conçue par Henri Beyaert en 1855²⁴. Même s'il aurait été plus pratique de loger les animaux dans des étables ou des cages, on opta néanmoins pour des constructions monumentales et exotiques. La raison de ce choix est double. D'une part, il permettait de souligner le prestige du jardin zoologique et l'expansion de la bourgeoisie. D'autre part, la mise en œuvre de tels styles architecturaux contribuait également à une certaine «mise en scène» de leurs pensionnaires. L'architecture

Fig. 7

La fosse aux ours dans le Jardin zoologique de Bruxelles, projet d'Alphonse Balat. Extrait du *Guide officiel du zoo* datant de 1856 (© Bibliothèque de l'IRSN).



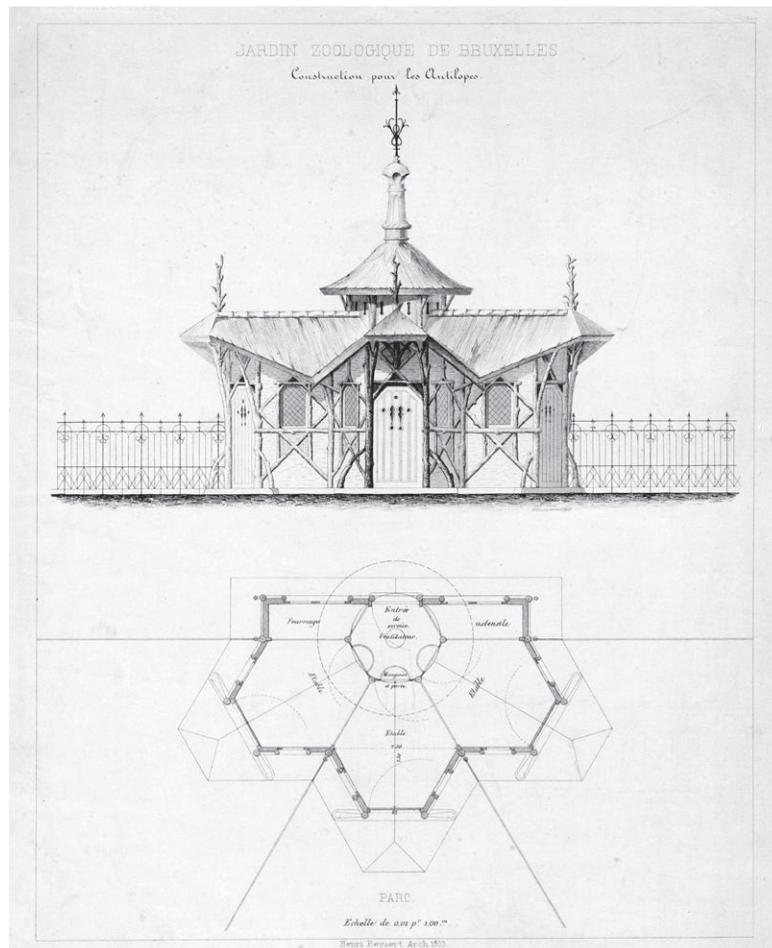
exotique participait à l'atmosphère romantique du parc, mais certains éléments étaient clairement destinés à favoriser l'interaction entre les visiteurs et les animaux, par exemple en attirant les ours sur un tronc d'arbre à l'aide d'une friandise. L'architecture illustre donc, dans une large mesure, ce que l'on pensait au XIX^e siècle des pays, des animaux et des peuples lointains²⁵.

L'exotisme est également souligné dans le guide du zoo bruxellois. Les animaux du jardin n'étaient pas là uniquement pour permettre au public d'admirer un exemplaire de l'espèce. L'observation de certains animaux suscitait bien d'autres

idées. Cela pouvait parfois aller très loin, comme le suggère la citation suivante. Elle décrit toutes les idées que l'on peut lire dans l'œil triste de l'éléphant d'Inde du Jardin zoologique bruxellois: «on songe aux genêts, aux cactus, aux cytises, aux euphorbes, aux tiges d'aloès, jetées, selon l'expression pittoresque de Méry, comme un immense tapis de Perse entre les montagnes et les bois, sous les pieds du monarque géant du désert, sous le beau soleil du tropique; on songe à ces profonds ravins d'Afrique où depuis la création du monde les éléphants vivent en famille, à ces crêtes grises des rochers qui se confondent avec leur robe sombre, à ces forêts d'herbes

de Guinée et de cannes à sucre, où leurs troupeaux vont prendre leurs larges repas, à ces mines d'ivoire qui galopent à travers les plaines, ou bien, dans un autre ordre d'idées, à ces monuments colossaux de l'Inde qui reposent immobiles depuis des siècles comme l'éléphant Iravalti au seuil des sept pagodes ou du vieux temple de Mavalebouram». Voilà comment un éléphant d'Inde fait rêver à la savane africaine, aux montagnes et aux champs de canne à sucre de Guinée, et comment les troupeaux de leurs congénères d'Afrique se régalaient des espèces végétales locales. L'éléphant évoque également des monuments colossaux et des temples indiens. Ce dernier élément n'a d'ailleurs pas été ajouté par hasard. L'existence d'éléphants albinos frappait les imaginaires des populations occidentales: «pour lesquels les Indiens professent un grand respect et une profonde vénération». L'éléphant réunit en lui tant la nature (africaine) que la culture (indienne).²⁶

Fig. 8
Le bâtiment des antilopes. Projet de Henri Beyaert, 1855 (© AVB).



CONCLUSION

Le Jardin zoologique de Bruxelles était caractéristique de l'époque où il a vu le jour. L'industrialisation progressive des villes belges a permis de réunir les capitaux (présence d'une population de plus en plus importante de bourgeois dans la ville) en même temps qu'elle a créé un besoin de promenades pour le divertissement de la classe en question. La création de jardins zoologiques était de surcroît un phénomène européen et Bruxelles, en tant que capitale de la jeune Belgique, ne pouvait qu'embrayer sur cette tendance. Comme ce fut le cas ailleurs, l'initiative vint d'un groupe de bourgeois prospères, le Jardin zoologique fut établi dans un nouveau quartier de la ville (en l'occurrence le quartier Léopold) et l'institution affichait des visées

scientifiques tout en privilégiant le divertissement des visiteurs. Tout comme ce fut le cas dans de nombreux autres jardins zoologiques, les bâtiments comprenaient une fosse aux ours, un muséum d'histoire naturelle, un kiosque à musique et un café-restaurant, érigés en style néoclassique ou exotique.

Toutefois, le Jardin zoologique de Bruxelles présentait une série d'aspects qui lui permettaient de se distinguer de ses homologues contemporains. Le double accent scientifique sur le développement de collections tant botaniques que zoologiques était relativement atypique pour l'époque. Jean Linden était parvenu à constituer avec fruit sa collection botanique et acquit une excellente réputation pour la culture de différentes espèces d'orchidées. L'aménagement du parc selon les principes du modèle paysager anglais était également une initiative assez avant-gardiste pour son temps, dans la mesure où le Jardin zoologique était le premier parc public en style paysager anglais de Bruxelles, contrastant vivement avec l'aménagement géométrique selon les principes français adopté dans d'autres parcs bruxellois. Le concept d'aménagement du parc, qui s'efforçait d'abriter les animaux dans un cadre féérique, voire apparemment sans grillages (visibles), était lui aussi en avance sur son temps. Enfin, le seul réel joyau architectural du site, la serre Victoria Regia, suscita l'admiration pour son style exceptionnel dès sa construction en 1853.

En dépit des possibilités offertes par la Société royale de Zoologie, d'Horticulture et d'Agrément, le Jardin zoologique ne connut pas le succès. Son échec est imputable à plusieurs facteurs. Ses objectifs étaient certes exposés dans ses statuts, mais il souffrit de l'absence d'une vision claire pour les concrétiser.

L'incompétence de la direction contribua, elle aussi, aux mauvais résultats du zoo. John Wilhelm de Muller, directeur de la collection zoologique de 1851 à 1856 et Gustave Hammelrath, directeur entre 1870 et 1874, furent en particulier pointés du doigt par les membres du conseil d'administration. La topographie spécifique du parc, caractérisé par un sous-sol marécageux, n'offrait pas les conditions de vie idéales pour les animaux exotiques et fut source d'un taux de mortalité très élevé. Enfin, le déclin de l'intérêt de la bourgeoisie pour le Jardin zoologique allait finalement conduire à sa faillite.

Le jardin zoologique bruxellois constitua néanmoins un épisode passionnant dans l'histoire de la ville au XIX^e siècle et une source intéressante pour documenter l'histoire de la mentalité bourgeoise de l'époque. Car si le Jardin zoologique avait tenté au départ de se profiler comme une institution scientifique, ses éléments de divertissement allaient progressivement gagner en importance. Les activités culturelles formaient, davantage peut-être que les animaux, un pôle d'attraction populaire pour la bourgeoisie. C'est donc sans doute par nécessité que le Jardin zoologique a dû se concentrer sur cet aspect. Ceci illustre comment, en tant qu'institution du XIX^e siècle, il a été pensé et réalisé selon les idées de la bourgeoisie. Ces modes de pensée transparaissent clairement dans l'aménagement du parc, dans son organisation, ainsi que dans l'architecture et les guides, mais le phénomène ne se limite pas aux jardins zoologiques. Il est également emblématique de la manière dont on considérait la nature. Pourquoi donc le cri d'un hibou évoquait-il un tableau féérique? Pourquoi n'en était-il pas de même avec les perroquets? Pourquoi un éléphant d'Inde suscitait-il aussi bien des images de ses

congénères africains dans un environnement sauvage que de temples indiens?

Ce qu'il importe de comprendre ici, c'est qu'il ne s'agissait pas tant de ce qui était montré et visible, mais de l'imaginaire, c'est-à-dire des images suggérées dans l'esprit des visiteurs. L'architecture exotique du Jardin zoologique était le prétexte d'un voyage dans l'irréel, qu'entretenait d'ailleurs aussi le guide du zoo. Une distinction claire était opérée entre nature et culture. Le hibou est encore un animal manifestement sauvage, non domestiqué, et le cri qu'il émet est un son totalement naturel. Le perroquet, en revanche, « parle » et véhicule dès lors déjà des éléments de culture. Ceci explique que les perroquets n'évoquaient pas tout de suite des images de jungle. L'éléphant appelle, pour sa part, à la fois des éléments de nature et de culture : la nature dans l'Afrique primitive, où les éléphants vivent en troupes sauvages, et la culture en Inde, où l'éléphant est domestiqué. C'est donc ainsi que le jardin zoologique éveillait dans l'esprit de la bourgeoisie des scènes imaginaires mêlant animaux et destinations étranges et exotiques.

Traduit du Néerlandais

NOTES

1. BARATAY, E., HARDOUIN-FUGIER, E. et WELSH, O. (vert.), *Zoo: a history of zoological gardens in the west*, Reaktion books, Londres, 2004, p. 17-42.
2. VAN REYBROUCK, D., «Stedelijke wildheid. Dierentuinen in de lage landen», in *Ons Erfdeel*, 2003, n°1, p. 2-9.
3. BARATAY, E., HARDOUIN-FUGIER, E. et WELSH, O., *op. cit.*, p. 73-80.
4. BAETENS, R., *De roep van het paradijs: 150 jaar Antwerpse Zoo*, Lannoo, Tielt, 1993, p. 60.
5. LAMBRECHTS, W., «De geschiedenis van de Belgische dierentuinen. Een verhaal van wedijver, vermaak en exotische dieren in de stad», in BROUCKE, K. (éd.), *O dierbaar Antwerpen. Over olifanten, mensen en andere stadse dieren*, Lannoo, Tielt/Anvers, 2007, p. 118-123.
6. BARATAY, E., HARDOUIN-FUGIER, E. et WELSH, O. *op. cit.*, p. 80-83.
7. LAMBRECHTS, W., *Science, Utilité, Agrément. De betekenis van de dierentuinen van Antwerpen, Gent, Brussel en Luik, 1843-1946*, Licentiaatsverhandeling Moderne geschiedenis, KU Leuven, 2004.
8. BARATAY, E., HARDOUIN-FUGIER, E. et WELSH, O., *op. cit.*, p. 94-101.
9. LOIR, C., «Voir et être vu. Se promener à Bruxelles aux XVIII^e et XIX^e siècles», in *Bruxelles Patrimoines*, n° 006-007, Bruxelles, 2013, p. 44-61.
10. *Société royale de Zoologie, d'Horticulture et d'Agrément de la ville de Bruxelles*: arrêté royal, statuts, 1851, M. Hayez, Imprimeur de l'Académie Royale, Bruxelles, 1851 (extrait des Art. 2 et 3).
11. ANONYME, 1873. Décadence de la Société royale de Zoologie et d'Horticulture de Bruxelles, Bruxelles, le 10 février 1873. Lettre de réclamation citée dans BRAUMAN, A. et DEMANET, M., *Le Zoo, la cité scientifique et la ville. Le parc Léopold 1850-1950*, AAM Éditions, Bruxelles, 1985, p. 151-156.
12. VAN DRIESSEN, H., «Het Leopoldspark te Brussel van dierentuin tot openbaar park», in *Zoo Antwerpen*, 4, 1982, p. 97.
13. BRAUMAN, A. et DEMANET, M., *op. cit.*, p. 20-22.
14. *Ibidem*, p. 176-178.
15. LAMBRECHTS, W., «Le Jardin zoologique de Bruxelles: miroir des modes de pensée du dix-neuvième siècle sur la ville, la science et les loisirs», in *Brussels Studies*, numéro 77, 2 juin 2014, www.brusselsstudies.be.
16. VAN BEMMEL, E., *La Belgique Illustrée. Ses monuments, ses paysages, ses œuvres d'art*, Bruylant, Bruxelles, 1880, p. 58-59.
17. BRAUMAN, A. et DEMANET, M., *op. cit.*, p. 174-175.
18. LOIR, C., *op. cit.*, p. 44-61.
19. HYMANS, L., *Le Jardin Zoologique de Bruxelles. Vade-mecum du promeneur*, J.H. Briard, Bruxelles, 1856, p. 5.
20. BAETENS, R., 1993. *De roep van het paradijs: 150 jaar Antwerpse Zoo*. Tielt, p. 141-143.
21. HYMANS, L., *op. cit.*, p. 19-23.
22. HYMANS, L., *op. cit.*, p. 31-32.
23. HYMANS, L., *op. cit.*, p. 25.
24. BRAUMAN, A. et DEMANET, M., *op. cit.*, p. 89.
25. MULLAN, B. et MARVIN, G., *Zoo culture. The book about watching people watch animals*, University of Illinois Press, Chicago, 1999 (2^e éd.), p. 46-49.
26. HYMANS, L., *op. cit.*, p. 26-27.

The Brussels Zoo (1851-1878).

Social meeting place with an exotic ambiance for the bourgeoisie.

Brussels once had its own zoo, which opened in 1851 following the Antwerp Zoo's example. The Brussels Zoo was established by the Royal Society for Zoology, Horticulture and Leisure in the Leopold district for both scientific and recreational purposes. It should be noted that the scientific focus on expanding both the flora and fauna collections was rather atypical for the time. The design of the park according to the English landscape model and the concept, of housing the animals in a fairy-like environment, even apparently without (visible) fencing, was very modern. But the architectural pièce de résistance was the Victoria Regia conservatory, renowned for its unique style. Despite its potential, the zoo went bankrupt in 1878. This failure can be attributed to several factors, among which the lack of a clear vision for achieving its scientific objectives. In addition, management's inexperience contributed to the zoo's poor financial performance. The marshy grounds of the park were not the best living conditions for exotic animals, which meant that mortality rates were extremely high. Inevitably, the bourgeoisie's waning interest in the zoo also contributed to its downfall.

COLOPHON

COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Marc Basy, Stéphane Demeter,
Paula Dumont, Murielle Leseque,
Cecilia Paredes, Brigitte Vander Bruggen
et Anne-Sophie Walazyc.

RÉDACTION FINALE EN FRANÇAIS

Stéphane Demeter

RÉDACTION FINALE EN NÉERLANDAIS

Paula Dumont

SECRETARIAT DE RÉDACTION

Murielle Leseque

COORDINATION DE L'ICONOGRAPHIE

Cecilia Paredes

COORDINATION DU DOSSIER

Murielle Leseque

AUTEURS / COLLABORATION RÉDACTIONNELLE

Paulo Charruadas, Bruno Campanella,
Mimi Debruy, Yannick Devos,
Paula Dumont, Patrick Huvenne,
Wim Lambrechts, Roger Langohr,
Catherine Leclercq, Harry Lelièvre,
Isabelle Leroy, Marc Meganck,
Jean-François Plumier,
Grégory Reinbold, Karim Sartou,
Blanche Tirtiaux, Bart Vanmontfort,
Brigitte Vander Bruggen,
Stéphane Vanwijnsberghé,
Anne-Sophie Walazyc.

TRADUCTION

Gitracom, Data Translations Int.

RELECTURE

Martine Maillard et le comité de rédaction.

GRAPHISME

The Crew Communication

IMPRESSION

Dereume Printing

DIFFUSION ET GESTION DES ABONNEMENTS

Cindy De Brandt,
Brigitte Vander Bruggen.
bpeb@sprb.irisnet.be

REMERCIEMENTS

L'équipe du Centre urbain, Olivia Bassem,
Ann Degraeve, Sylvianne Modrie.

ÉDITEUR RESPONSABLE

Arlette Verkruyssen, directeur général
de Bruxelles Développement urbain de la
Région de Bruxelles-Capitale, CCN
– rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles.

Les articles sont publiés sous la
responsabilité de leur auteur. Tout droit
de reproduction, traduction et adaptation
réservé.

CONTACT

Direction des Monuments et des Sites-
Cellule Sensibilisation
CCN – rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles.
<http://www.monument.irisnet.be>
aatl.monuments@sprb.irisnet.be

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Malgré tout le soin apporté à la
recherche des ayants droit, les éventuels
bénéficiaires n'ayant pas été contactés
sont priés de se manifester auprès de la
Direction des Monuments et des Sites
de la Région de Bruxelles-Capitale.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AAM – Archives d'Architecture Moderne
AGR – Archives générales du Royaume
APR – Archives du Palais royal
ARB – Académie royale de Belgique
ARP – Archives René Pechère
AVB – Archives de la Ville de Bruxelles
CEBE – Commission de l'Environnement
de Bruxelles et Environs asbl
CDBDU – Centre de Documentation
de Bruxelles Développement urbain
DMS – Direction des Monuments et
des Sites
IRSN – Institut royal des Sciences
naturelles de Belgique
KBR – Bibliothèque royale de Belgique
KIK-IRPA – Koninklijk Instituut voor
het Kunstpatrimonium / Institut royal
du Patrimoine artistique
MRAH – Musées Royaux d'Art et d'Histoire
MRBAB – Musées royaux des beaux-arts
de Belgique
ONF – Office National des Forêts
SPRB – Service public régional
de Bruxelles
ULB – Université libre de Bruxelles

ISSN

2034-578X

DÉPÔT LÉGAL

D/2015/6860/004

Dit tijdschrift verschijnt ook
in het Nederlands onder de titel
« Erfgoed Brussel ».